

Conditions générales et de paiement pour la location d'un mobil-home

- Nous vous retournons par mail une confirmation de votre réservation d'un mobil-home. Dans ce document figurera le montant de la somme due.
- Les frais de séjour sont dûs pour la période entière de la réservation, même dans le cas où vous arrivez plus tard ou si vous partez plus tôt.

Location d'un mobil-home

- La location d'un mobil-home se fait du vendredi au vendredi ou du samedi au samedi.
- Les animaux domestiques ne sont pas autorisés dans ou autour de nos mobil-homes.
- Les mobil-homes conviennent pour 5 personnes, dont 4 adultes au maximum.
- Pour la location, vous apporterez vos draps vous-mêmes, ou vous pourrez les louer chez nous.
- Le mobil-home sera à votre disposition à la date prévue à partir de 15h00.
- Nous vous laissons le soin de nettoyer le mobil-home avant votre départ.

Règlement de la location d'un mobil-home

- Un **acompte de 50%** de la somme due devra être réglée **dans les 8 jours** qui suivent la date de votre réservation, par chèque bancaire ou par virement bancaire, sur le compte bancaire du Camping Pont du Rouffet : 16806 04821 66036422387 55.
- Dès que nous aurons reçu votre acompte, votre réservation sera définitive.
- Les 50% qui restent à payer ainsi que la caution de € 100,00, devront être réglés au plus tard 6 semaines avant la date d'arrivée.
- Si vous réservez 6 semaines ou moins avant la date d'arrivée, vous devrez régler la totalité de la somme due dans les 8 jours qui suivent la date de votre réservation.
- Si nous n'avons pas reçu ces règlements dans les délais mentionnés, votre réservation n'est pas définitive et nous sommes dans le droit de louer le mobil-home à quelqu'un d'autre.

Caution

- Pour la location nous vous demandons une caution de 100,00 €. Ce montant vous sera restitué après votre départ à condition que vous ayez

laissé le mobil-home dans le même état que dans lequel vous l'aviez trouvé à votre arrivée: propre et intact.

- Si vous n'avez pas nettoyé le mobil-home comme il faut, nous sommes obligés de facturer les frais de nettoyage.
- Si le mobil-home n'est plus complet ou nous trouvons des choses détériorées, nous en facturerons les frais.

Annulation

- En cas d'annulation de votre réservation **jusqu'à 8 semaines** avant la date de votre arrivée, nous sommes obligés de facturer 25 € pour les frais de dossier. Ce montant sera réduit de l'acompte déjà versé, que nous vous renverrons par chèque bancaire.
- En cas d'annulation de votre réservation dans les **8 à 6 semaines** avant la date de votre arrivée, nous sommes obligés de facturer les 50% déjà versés. Donc nous ne vous restituerons pas votre acompte.
- En cas d'annulation de votre réservation dans les **6 semaines ou moins** avant la date de votre arrivée, nous sommes obligés de facturer la totalité de la somme due. Seulement la caution vous sera restituée par chèque bancaire.*

Nous vous conseillons vivement de vous assurer contre les frais d'annulation. *

Arrivée et départ

- Arrivée entre 15h00 et 21h00.
- Départ entre 8h00 et 10h00.